

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt septembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : mardi 13 septembre 2022,
Secrétaire de séance : Jean LABORDE

Etaient présents 50 titulaires, 1 suppléant, 7 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Philippe VIGNEAU, Fabienne TOUVARD, Ophélie ESCOT, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOIBE, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPÉ, Claude BERNIARD, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Philippe GARROTÉ, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Chantal LECOMTE, Nathalie PASTOR, Brigitte ROSSI, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Louis BENOIT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE,

Suppléants : Eric BERGEZ suppléant de Dany BARRAUD,

Pouvoirs : Marie-Pierre CASTAINGS à Pierre CASABONNE, Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Anne BARBET à Stéphane LARTIGUE, Jean CONTOU CARRÈRE à Philippe GARROTÉ, Patrick MAILLET à Marie-Lyse BISTUÉ, Dominique QUEHEILLE à Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER à Sami BOURI,

Absents : Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Michel CONTOU-CARRÈRE, Cédric PUCHEU, Michèle CAZADOUMECQ, Laurent KELLER, Gérard LEPRETRE, Fabienne MENE-SAFFRANÉ, Marc OXIBAR, Laurence DUPRIEZ, Jean-Luc MARLE, Alain QUINTANA, Aurore GUEBARA, Bruno JUNGALAS, Christophe GUERY

RAPPORT N° 220920-06-TOU-

**PYRENEO : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LES COMMUNAUTES DE COMMUNES
DE LA VALLEE D'OSSAU ET DU PAYS DE NAY**

M. LACOUR indique qu'Oloron Sainte-Marie va accueillir du 6 au 8 octobre 2022 la 2^{ème} édition de PYRENEO, le rendez-vous des acteurs du massif des Pyrénées.

Organisé par l'Agence des Pyrénées et l'association « Une marque pour les Pyrénées », près de 350 participants sont attendus pour échanger autour de la thématique des Pyrénées.

L'événement s'articule autour de tables rondes, ateliers, visites d'entreprises, expositions et d'une soirée festive le vendredi soir. Les thématiques abordées porteront sur : le transfrontalier, le pastoralisme et le tourisme, l'industrie pyrénéenne et la marque « Pyrénées ».

La CCHB est partenaire et apporte son soutien sur l'organisation logistique.

Aussi, dans le cadre de la collaboration « Montagne béarnaise », les Communautés de Communes de la Vallée d'Ossau et du Pays de Nay souhaitent également apporter leur soutien à cet événement en partageant avec notre collectivité les frais d'accueil de cet événement.

Il s'agit donc de formaliser cette collaboration à travers une convention de partenariat.

Cette convention définit les modalités de partage des dépenses (accueil café, apéritif, animations, prestation de traduction...). Les frais seront répartis à part égale entre chaque communauté de communes.

La CCHB paiera l'ensemble des frais définis collectivement et refacturera à chaque communauté de communes la part leur revenant.

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** le Président à signer la convention de partenariat avec les Communautés de Communes de la Vallée d'Ossau et du Pays de Nay,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 20 septembre 2022

Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Signé JL

Jean LABORDE

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY